



ACCRA REPARATIONS CONFERENCE

CONFERENCE SUR LES REPARATIONS D'ACCRA

« Construire un front uni pour faire avancer la cause de la justice et le paiement des réparations aux Africains. »

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

REPRÉSENTÉ PAR MADAME
VICTOIRE S. TOMEGA-H-DOGBE,
PREMIER MINISTRE, CHEFFE DU GOUVERNEMENT

Accra, Ghana
14 novembre 2023



Excellence, Monsieur le Président de la République du Ghana,

Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores, Président en exercice de l'Union africaine,

Messieurs les Premiers ministres et Chefs de gouvernement,

Madame la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine,

Distingués invités, en vos rangs, qualités, grades, tous protocoles observés,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant tout propos remercier le gouvernement et le peuple ghanéen pour l'accueil fraternel et chaleureux qui nous a été réservé.

Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise, aurait bien voulu faire le déplacement d'Accra, mais il a été retenu à la dernière minute. Il me charge de vous transmettre ses regrets.

Je me fais le devoir de vous délivrer son message.

Je le cite

« Mon propos devant vous aujourd'hui s'inscrit dans un discours plus large qui tisse la toile de fond de l'histoire de notre continent ; une histoire faite de luttes et de tribulations, de succès et de résilience.

La question de la quête de réparations pour les crimes historiques commis contre les peuples d'Afrique, que nous convoquons ce jour, n'est pas seulement une quête de compensation financière.

C'est une odyssée à travers le temps, répercutant les aspirations et les expériences d'un continent entier et de sa diaspora.

Notre voyage doit commencer par un examen rétrospectif des crimes commis contre les peuples africains, aussi bien pendant la traite des esclaves que pendant l'ère du colonialisme. Les racines de la justice réparatrice sont ancrées dans la reconnaissance des atrocités



incommensurables infligées à nos ancêtres.

La traite transatlantique des esclaves se dresse comme l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine, avec des millions d'Africains arrachés de force à leurs terres natales, soumis à des souffrances inimaginables et contraints à une vie de servitude. Le traumatisme psychologique infligé par cette pratique odieuse continue de résonner à travers les générations, affectant notre conscience collective.

Le colonialisme, avec ses frontières arbitraires et son exploitation économique, a renforcé davantage les hiérarchies raciales et semé des graines de discorde qui persistent à ce jour. Les cicatrices de l'exploitation, de la dépossession et de l'effacement culturel perdurent, se manifestant dans des défis contemporains tels que l'inégalité économique, l'instabilité politique et la désintégration culturelle.

L'Union africaine, reconnaissant le poids des injustices historiques, s'est portée à l'avant-garde de la quête de justice réparatrice. À travers ses institutions et initiatives, l'UA a fourni un front uni pour que les États membres confrontent collectivement les héritages du colonialisme. Notre Conseil économique, social et culturel (CESC) en tant qu'organe intégral de l'UA symbolise l'engagement à promouvoir le dialogue, la collaboration et une vision collective pour les réparations.

Les efforts au sein de l'UA ne se limitent pas à la discussion ; ils s'étendent à des initiatives pratiques visant à remédier aux torts historiques. L'Agenda 2063 de l'UA, avec sa vision d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, articule les aspirations du continent pour un avenir débarrassé des ombres du passé.

L'initiative Silencing the Guns, qui vise à atteindre une Afrique sans conflit, témoigne de l'engagement à rompre avec les cycles de violence perpétrés par les injustices historiques.

De plus, l'engagement de l'UA pour une coopération internationale dans la lutte contre les crimes contre l'humanité confirme cette approche globale de la justice, dépassant les frontières nationales et exigeant des comptes pour les crimes de l'histoire.

Les aspirations du peuple africain dans le contexte des réparations



dépassent la simple restitution financière. Les réparations, pour le continent africain, incarnent le désir d'une réparation complète des torts.

C'est un appel à la restauration de la dignité, à la reconnaissance du patrimoine culturel et à l'autonomisation d'un peuple dont le parcours a été marqué à la fois par la lutte et la résilience.

Mesdames et Messieurs,

Sur le plan politique, les réparations nécessitent une réévaluation des dynamiques de pouvoir sur la scène mondiale. C'est un appel au démantèlement des structures qui perpétuent une représentation et une prise de décision inégales. Il faut garantir que les nations africaines aient une voix équitable dans la formation des politiques internationales qui impactent leur avenir.

Sur le plan culturel, les réparations impliquent la préservation et la revitalisation des traditions, des langues et des systèmes de connaissances autochtones érodés par des siècles d'interférences extérieures. C'est un engagement à garantir que la richesse et la diversité culturelles de l'Afrique ne soient pas perdues dans les annales de l'histoire, mais soient reconnues et célébrées par les générations futures.

Sur le plan économique, les réparations impliquent de s'attaquer aux inégalités systémiques perpétuées par des siècles d'exploitation. C'est un appel à la restructuration des systèmes économiques mondiaux qui ont toujours marginalisé l'Afrique. La réalisation des réparations économiques signifie autonomiser les nations africaines pour tracer leur propre chemin vers le développement, libres de l'héritage pesant de structures économiques imposées.

Sur le plan social, les réparations impliquent de s'attaquer aux plaies profondément enracinées infligées par les crimes historiques. C'est un engagement à guérir le traumatisme psychologique porté par des générations d'Africains et de la diaspora. Au-delà de la compensation monétaire, les réparations cherchent à favoriser un sentiment d'identité, de fierté et de but collectif – une reconquête de l'Afrique sur des récits qui ont souvent été déformés par les auteurs de crimes historiques.

Distingués invités,



Mesdames, Messieurs,

Dans un monde façonné par des considérations géopolitiques, notre discours contemporain sur les réparations doit rechercher un équilibre délicat entre le pragmatisme et l'idéalisme. Il doit dépasser le cadre des seuls politiques pour faire le lien avec la société civile, les enceintes scientifiques et les mouvements populaires.

La réticence de certaines nations à reconnaître la gravité des crimes historiques souligne davantage la nécessité de stratégies nuancées comblant les lacunes de compréhension et cultivant un engagement partagé envers la justice.

Les défis abondent, tant dans les cadres institutionnels que dans les sphères de la société civile. Dans les contextes institutionnels, les subtilités des relations internationales et l'équilibre des pouvoirs compliquent la poursuite des réparations en tant que priorité politique. La société civile, bien qu'incontournable pour faire avancer le discours, est confrontée à la tâche redoutable de mobiliser l'opinion publique et de favoriser une conscience collective transcendant les frontières nationales.

Les obstacles bureaucratiques et les complexités juridiques associées aux programmes de réparations soulignent la nécessité de cadres complets et spécifiques, qui abordent la nature multifacette des injustices historiques.

En nous tournant vers la scène mondiale, nous trouvons à la fois des sources d'inspiration et des récits de mise en garde dans les nombreux programmes et initiatives de réparations mis en œuvre dans le monde entier.

Notre quête de justice s'articule autour d'un tronc commun d'aspirations à la justice pour les crimes historiques commis contre les peuples afro-descendants. La diaspora africaine de par le monde, partage une histoire commune de déplacement, d'exploitation et de résilience. La lutte pour les réparations va donc au-delà des frontières géographiques ; c'est un mouvement mondial enraciné dans la reconnaissance d'histoires partagées et de destins interconnectés.

Les efforts visant à mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur



des réparations pour les peuples afro-descendants nécessitent une approche pluridimensionnelle.

Monsieur le Président Nana Akufo-Addo,

Mesdames et Messieurs,

Pour finir, je voudrais dire que l'appel aux réparations est une convocation profonde pour affronter les complexités de l'histoire avec courage, compassion et un engagement inébranlable envers la justice.

Le Togo, faisant écho aux positions de l'Union africaine et des nations partenaires, est prêt à affronter les complexités de ce voyage transformateur.

Dans la quête de justice réparatrice, nous devons puiser de la force dans notre histoire commune, honorer le courage et la résilience de notre peuple et construire un avenir où la justice n'est pas seulement un concept, mais une réalité vécue.

C'est un avenir où les héritages du colonialisme sont confrontés avec courage. C'est un avenir où la justice réparatrice prévaut et la promesse d'un monde plus juste et équitable devient une réalité ».

Fin de citation

Je souhaite pleins succès à la conférence internationale d'Accra sur les réparations.

Je vous remercie.